

Délibération n°2 : PEDT

Tout d'abord, comme nous l'avons fait lors du dernier conseil municipal à propos du plan de sobriété énergétique, nous regrettons de découvrir cet important dossier seulement lors de la réception de l'ordre du jour.

Une nouvelle fois, vous faites le choix de la mise devant le fait accompli sur un dossier qui devrait rassembler « l'ensemble du village » comme le dit sagement un proverbe africain cité dans l'éditorial du document que vous nous avez remis ! Comment rassembler « l'ensemble du village » quand des parties non négligeables de ce dernier sont écartées de la construction du projet ?

Quand cette pratique se répète inlassablement, ce n'est ni une erreur ni une maladresse mais bel et bien un choix de gouvernance. Vous ne voulez pas du travail collectif.

Enfin, nous « balancer » puisqu'il ne s'agit rien d'autre, un document si conséquent dans des délais si courts pour l'étudier montre un manque de respect pour le sujet mis en débat.

Revenons-en maintenant au PEDT.

Signé initialement en 2013, renouvelé en 2017 puis prorogé en 2021, le PEDT se présente comme le cadre de référence commun pour l'ensemble des acteurs éducatifs de la ville. Il est garant d'une meilleure articulation des temps de vie de l'enfant (scolaires, péri et extrascolaires), de 2 à 18 ans, avec une attention particulière portée aux enfants âgés de 2 à 11 ans.

Sa mise en œuvre devrait s'accompagner, nécessairement, d'une volonté forte de renforcer le travail partenarial avec l'ensemble de la communauté éducative (parents, éducation nationale, associations enfance/jeunesse, sportives, culturelles, institutions...).

Le PEDT 2017-2020 était construit autour de 3 axes structurants :

- L'accès pour tous aux savoirs, à la culture et aux loisirs,
- La valorisation du rôle éducatif des parents,
- La citoyenneté.

Il est indiqué qu'il y a eu des temps d'échanges avec la communauté éducative, formels ou informels durant l'année 2022 pour évaluer la mise en œuvre du PEDT 2017-2020 et travailler à la définition des orientations du PEDT 2022-2025.

Mais, concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?

Il y a-t-il eu des temps d'échanges formels avec les directrices ou directeurs des écoles et avec les parents ?

Une évaluation s'appuie, notamment, sur une analyse de l'évolution d'une série d'indicateurs définis initialement.

Où sont les comptes rendus de ces échanges et de l'évaluation ? Ces documents doivent exister puisqu'ils ont dû permettre d'élaborer les axes et objectifs de ce nouveau PEDT. De nouveaux indicateurs ont dû être arrêtés ?

Les trois axes de cette nouvelle mise à jour sont :

- Poursuivre les 3 axes du PEDT 2017-2020,
- Approfondir le travail en transversalité des acteurs éducatifs grâce au partage d'informations et à une communication fluide. Compte tenu des retours que nous avons eu des derniers conseils d'écoles qui se sont tenus, il semble qu'il y ait de sérieuses marges de progression.
- Favoriser les temps de réflexion et de travail en commun des acteurs éducatifs du territoire (parents, enseignants, élus, animateurs, ...)

Ce dernier axe, indispensable selon nous, sonnerait vrai si notre expérience ne nous poussait pas à penser qu'il s'agit purement que de communication.

Car cela peut vous étonner, mais nous sommes bien totalement immergés dans la vie trélazéenne et les retours des acteurs de terrain que nous avons sont une absence totale d'écoute. Comme au conseil municipal, votre conception du travail collectif se limite à une présentation de ce que vous voulez faire, point à la ligne.

Ça n'est pas notre conception du travail en commun, ni celle de la majorité des acteurs concernés par les différents projets.

Les retours des différents conseils d'école nous indiquent un mécontentement très souvent lié à une absence d'écoute de ce qui vient du terrain, que ce soit des professionnels ou des parents.

Vous êtes essentiellement dans la communication, ce qui ne veut pas dire que rien est fait.

Mais, par exemple, quand nous décidons collectivement en conseil municipal, il y a plus d'un an, de faire un bilan, avec les différents acteurs, des TAP, il faut le faire. S'auto-convaincre que tout va bien n'est pas une bonne méthode.

Communiquer à tout va sur les formidables équipements informatiques mis à disposition des écoles par la ville, valorisant les @ à coups d'articles de presse est une chose. Répondre aux problématiques rencontrées par les utilisateurs sur le terrain en est une autre beaucoup plus utile !

Je ne vais pas faire une liste à la Prévert, mais ce dossier fait partie de ceux qui aurait mérité que nous nous y penchions sérieusement ensemble et nul doute que nos différents sensibilités et expériences aurait permis de l'enrichir.

Au lieu de cela, vous agissez par le mépris en nous l'envoyant purement et simplement, le transformant en un simple outil de communication.

Monsieur le Maire, rassembler « l'ensemble du village » ne doit pas seulement être un slogan !

Nous voterons contre sur la forme puisque nous n'avons pas pu avoir le temps nécessaire pour travailler sur le fond.